

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Communication du secrétariat	2
Votation du 30 novembre	3-5
Développer la solidarité et la communication	5-6
Planète Santé	7
Vie de l'AMG	8
Candidatures	9-10
Mutations	11-12
Petites annonces	12-13
A vos agendas!	14-15

N'oubliez pas de communiquer vos éventuelles corrections pour la «Liste officielle des membres 2009» au secrétariat de l'AMG.

Merci



Dire qu'on y croit

En accomplissant la traversée de la Manche attaché à une aile volante, Yves Rossy nous donne une remarquable leçon de ténacité et de persévérance. Il y croyait à son projet et il a mis le paquet pour y arriver. Car si Yves promène sa tête pleine de rêves dans le ciel, il a les deux pieds bien sur terre. Ces quelques minutes de vol ont été précédées de milliers d'heures consacrées à concevoir ce projet incroyable, à trouver des solutions à l'impossible, et à convaincre les administrations incrédules. Ce n'était pas un vol d'essai, mais l'aboutissement de nombreux tests et vols d'entraînement, jusqu'à ce qu'il puisse penser que la réussite était quasi certaine.

Son entêtement à faire ce que personne avant lui n'avait réalisé l'a certainement fait passer soit pour un rêveur fou, soit pour un enquiquineur fini. Cela me rappelle mes amis chirurgiens qui, dans les années quatre-vingt, s'entraînaient inlassablement à la greffe hépatique chez l'animal jusqu'au jour où ils ont pu dire: «Nous sommes prêts à démarrer. Le risque pour notre patient est maintenant raisonnable». Comme Yves Rossy, ils ont passé un instant de l'ombre à

la lumière, pour retourner bientôt à leur quotidien harassant et peu visible, mais combien utile. Et voilà qu'aujourd'hui, la greffe d'organe est devenue banale au point qui est difficile de faire comprendre à certains de nos concitoyens que le don d'organe post mortem est un devoir plus qu'un geste généreux et exceptionnel.

Il y a 99 ans, Blériot était bien plus fou en traversant la Manche avec un frêle aéroplane pétaradant auquel je n'oserais franchement pas me confier aujourd'hui. Mais sa démonstration était un exploit extraordinaire, acclamé par des hommes qui y voyaient le progrès concrétisé par ces innovations technologiques innombrables qui ont arrosé tout le 20^e siècle. Ils n'avaient pour la plupart pas réalisé que cet aéroplane allait donner naissance au moyen de transport le plus sûr et le plus rapide de tous les temps pour se déplacer aux quatre coins de la planète. Tandis qu'aujourd'hui on en arrive à regretter que tant de moyens techniques nous aient été donnés. Nous-mêmes, médecins, sommes parfois tentés par le doute: et si c'était vrai que la préservation de la santé et

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins...

le partenaire qui opère là où vous en avez besoin.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

de la vie sont l'égaré qui causera finalement le déclin de notre société?

Mais je le sais, nous sommes une immense majorité à dire et penser, malgré la déprime ambiante, que la médecine est fantastique, pas seulement dans ses exploits techniques, mais dans le quotidien du cabinet. Et qu'elle doit être énergiquement soutenue et pas écrasée. Nous y croyons et il faut le dire. Alors, nous avons depuis plusieurs années un projet, parmi tant d'autres, qui est de disposer d'une publication destinée à nos patients. Un canal dans lequel les médecins peuvent parler de la médecine et d'eux, donner leur point de vue, partager leurs élans passionnés comme

leurs colères noires. En commun avec la Société vaudoise de médecine et *Médecine & Hygiène*, nous allons prochainement vous faire parvenir un premier numéro à distribuer, si vous le voulez bien, à vos patients. C'est un petit ballon d'essai que vous pourrez faire grandir, si vous le voulez bien. Il ne s'agit pas forcément d'écrire vous-mêmes les articles, mais de communiquer au rédacteur responsable ce que vous avez à dire, du plus réjouissant au plus sombre.

Ce sera une petite voix indépendante, la nôtre, qui doit devenir importante pour dire que, la médecine, nous y croyons.

Pierre-Alain Schneider

Communication du secrétariat

Pour préparer l'édition de la *Liste officielle des membres 2009*, nous vous prions de vérifier que vos coordonnées indiquées dans la *Liste officielle 2008* sont correctes et de nous communiquer toutes modifications ou adjonctions. Prière de consulter la liste des membres (page 33 à 102) et la liste des médecins par spécialités (page 103 à 125).

Un grand merci pour votre collaboration.

Le secrétariat de l'AMG

PHARMACIE
— DE LA —
TOUR

Grand-Saconnex

www.automedication.ch

•location matériel médical

•livraison gratuite

Commandes

022 798 10 90

Fax 022 798 12 36

tour.ge@ovan.ch



clinique
belmont

Clinique spécialisée dans le domaine des addictions

alcools | dépressions
médicaments | dépendances comportementales
drogues | troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale
(groupe et individuelle)

Unité hospitalière / Programme de jour

Couverture LAMAL de base
reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez
Dr. Alain Perroud
Directrice: M^{me} S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55
sbelmont@bluewin.ch - www.cliniquebelmont.ch

Votation du 30 novembre

Votations du 30 novembre: loi sur les stupéfiants (LStup) et initiative pour une politique raisonnable en matière de chanvre

Nous avons demandé au Dr Christian Junet, président du Groupe genevois des praticiens en médecine de l'addiction, de nous éclairer sur ces deux sujets distincts. Il nous invite à ne faire ni confusion, ni amalgame entre eux.

Contexte politique

Depuis le message du Conseil fédéral du 9 mars 2001, la révision longuement préparée de la Loi sur les stupéfiants (LStup) a échoué le 14 juin 2004 quand, pour une seconde fois, le Conseil national a refusé d'entrer en matière sur le projet, essentiellement à cause de la controverse liée au cannabis. Suite à l'échec du projet du Conseil fédéral, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a accepté le 3 février 2005, ainsi que sa commission homologue du Conseil des Etats le 3 mai 2005, une initiative de commission ayant la teneur suivante: *les éléments du texte rejeté de la LStup qui sont susceptibles de rallier une majorité de voix favorables doivent être rapidement inscrits dans la loi; dans une seconde étape, il s'agira de reprendre la question du cannabis, en tenant compte des initiatives parlementaires en suspens, et de formuler des propositions de solutions.*

La révision partielle de la LStup portant sur les éléments susceptibles de rallier une majorité, issus de la révision rejetée le 14 juin 2004 par le Conseil national, constitue le *premier sujet* soumis au vote. Les parlementaires n'ont pas repris la question du cannabis ni formulé aucune proposition de solution.

Cependant, le 13 janvier 2006, le comité d'initiative «Protéger la jeunesse contre la narco-criminalité» a remis à la Chancellerie fédérale les signatures nécessaires à l'initiative populaire fédérale «pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse», c'est le *second sujet*.

Loi sur les stupéfiants

Le *premier sujet* est une loi destinée à ancrer la politique des quatre piliers en matière de toxicomanie qui se pratique avec succès dans notre pays depuis de nombreuses années par tous les professionnels concernés, qu'ils soient policiers, juges, procureurs, assistants sociaux, éducateurs, infirmiers, médecins spécialisés ou non, pharmaciens, hôpitaux, institutions etc. Je rappelle quels sont ces piliers: **répression, soins, réduction des risques, aide à la survie.**

A moins d'être un extrémiste, partisan de la solution kalachnikov, du tout prison, de la thérapie génique de l'abus de substance et j'en passe, toute autre personne sensée en Suisse, du toxicomane usager au conseiller fédéral, du simple pékin au professionnel concerné, vous recommande de **voter oui à la nouvelle loi sur les stupéfiants**. Site internet à consulter: www.lstup.ch

Initiative sur le chanvre

Le *second sujet* est l'initiative populaire visant à la dépénalisation du cannabis et intitulée *Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse*. Attention, il ne s'agit pas de libéralisation. Le texte proposé par les initiants est le suivant:

Votre perruque... un instrument de beauté et de confort

Ecoute et accompagnement professionnels, perruques médicales remboursées par les caisses-maladie AVS-AI



Sur rendez-vous · Tél. 022 349 08 23
4, route d'Ambilly · 1226 Thônex-Genève
Site: www.institutmargareth.ch

Institut Margareth
Coiffure Beauté Bien-être

Un lieu unique et convivial entièrement dédié aux femmes atteintes dans leur féminité par la perte de leurs cheveux

Art. 105a (nouveau) Chanvre

1. Consommer des substances psychoactives du chanvre, en posséder ou en acquérir pour son propre usage n'est pas punissable.
2. Cultiver du chanvre psychoactif pour son propre usage n'est pas punissable.
3. La Confédération édicte des prescriptions concernant la culture, la production, l'importation, l'exportation et le commerce des substances psychoactives du chanvre.
4. Elle prend des mesures appropriées afin qu'il soit tenu compte de la protection de la jeunesse. La publicité pour les substances psychoactives du chanvre ou pour l'emploi de telles substances est interdite.

La position des initiants est développée sur leur site www.projugendschutz.ch.

Pour être informés sur les questions liées à la drogue, les politiciens disposent de la Commission fédérale pour les problèmes liés aux drogues (CFLD), qui a publié un état des lieux et des recommandations ainsi que des communiqués de presse disponibles sur son site Internet www.psychoaktiv.ch. La CFLD se positionne de la façon suivante: *La majorité des membres de la commission maintient donc la recommandation formulée dans son rapport de 1999: régler l'accès aux produits à base de cannabis par le biais d'un modèle de réglementation qui accorde la place nécessaire à la prévention et à la protection de la jeunesse. Cette solution reviendrait à dépénaliser la consommation personnelle et les actes préparatoires à cette consommation. Le commerce à grande échelle doit rester punissable conformément aux conventions internationales. Ceci n'exclut pas l'introduction d'une régulation du commerce de détail, par voie d'ordonnance, selon le principe d'opportunité. La base légale correspondante serait inscrite dans la loi sur les stupéfiants.*

Je considère personnellement cette prise de position comme équivalant à un oui à l'initiative. Malgré cet avis, le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative sur le chanvre, je le cite: *Même si à bien des égards les exigences qui y sont formulées reflètent sa position actuelle, cette recommandation ne correspond pas à un changement de position. Simplement, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a décidé de soumettre sa proposition sur la question au Parlement. Le Conseil fédéral ne souhaite donc pas anticiper cette proposition. En outre, la problématique du cannabis ne devrait pas être réglementée séparément du reste de la politique des dépendances.*

A mon avis, le Conseil fédéral tire une balle dans son pied et une autre dans le dos des professionnels de la santé et du bien-être social. C'est de la politique politicienne. Jamais le Parlement n'entrera en matière comme le propose l'initiative et ainsi, on repartira pour un tour de manège.

Pourtant, les professionnels concernés par les questions des drogues ont, pour une grande partie, osé prendre position. La Société suisse de médecine de l'addiction www.ssam.ch, le Groupement romand d'études des addictions www.grea.ch et le Fachverband Sucht www.fachverbandsucht.ch ont, dans un article publié dans le *Bulletin des médecins suisses* (2008;89:17): *Politique cannabis: ni diabolisation, ni banalisation. Les spécialistes de l'addiction considèrent qu'il est nécessaire d'apporter des modifications conséquentes à la politique actuelle en matière de cannabis, afin de pouvoir agir efficacement et précocement en cas de consommation chronique. C'est pourquoi, la consommation par des adultes doit être dépénalisée et la commercialisation strictement régulée. L'acceptation de l'initiative chanvre va dans ce sens.*

Malgré les opinions de la CFLD, de la SSAM, du Grea, du Facheverband Sucht et de beaucoup d'autres, la FMH adopte une position mitigée qui a fait l'objet de l'éditorial du *BMS* (2008;89:37), sous la plume du Dr Christine Romann, membre du Comité central de la FMH, responsable du domaine Promotion de la santé et prévention. Je cite: *Toutefois, l'initiative pour le chanvre, sur laquelle le peuple suisse se prononcera aussi le 30 novembre, n'est pas parvenue à convaincre la FMH. Lors de l'Assemblée des délégués du 4 septembre 2008, ils ont maintenu leur décision de laisser la liberté de vote sur cet objet. En disant clairement oui à la loi sur les stupéfiants, la FMH dit oui à une solution qui a fait ses preuves. En revanche, la liberté de vote pour l'initiative sur le chanvre est à voir comme l'expression d'un malaise persistant. Personne ne conteste que la situation actuelle soit insatisfaisante, mais il n'y a pas encore de consensus sur la façon de sortir de l'impasse. La discussion sur le cannabis a encore un long chemin à parcourir, au sein de la société tout entière, pour se défaire des considérations idéologiques, des préjugés et des peurs, et devenir un débat objectif et fondé sur des faits qui permettra de développer des solutions pratiques et susceptibles de consensus.*». En prenant position de la sorte et avec cette justification, je pense que la FMH ajoute un tour de manège médical au tour de manège politicien. Il y a en Suisse environ 500 000 consommateurs de cannabis dont plus de 100 000 signataires de l'initiative assis sur le manège qui tourne et tourne au cœur de la société et des générations de citoyens et de citoyens médecins.

D'autres prises de position sont à relever. Celle de la Fédération suisse des psychologues (FSP), qui est membre associé de la Communauté nationale de travail politique de la drogue (CPD) au sein d'un réseau de quelque 30 organisations et semble favorable à l'initiative. La FSP, je cite, *pour des raisons pragmatiques – mais aussi en se fondant sur la législation applicable à l'alcool – plaide pour que l'âge limite soit fixé à 16 ans*. Il y a aussi celle de la Société suisse de la sclérose en plaque www.sclerose-en-plaque.ch, qui s'engage activement pour la légalisation et la mise sur le marché de préparations à base de cannabis, sous surveillance médicale, à des fins thérapeutiques pour les personnes atteintes de SEP, mais pense que, je cite, *l'initiative chanvre vise l'impunité totale à la consommation de cannabis, ce qui ne sert pas les intérêts médicaux légitimes des personnes atteintes de SEP. Par conséquent, la Société suisse de la SEP ne peut pas soutenir cette initiative*.

Il y a eu des prises de position hallucinantes à propos du cannabis, dont celle du président Clinton; le poli-

ticien interviewé affirmait qu'il avait fumé un joint une fois, mais sans en avaler la fumée. Les statistiques de l'OFSP montrent que les programmes de prévention semblent agir puisque le nombre de consommateurs de cannabis a diminué dans notre pays ces dernières années et que de nombreux jeunes ne s'engagent pas dans une consommation régulière après avoir essayé. Pour ma part, j'ai fumé quatre fois en inhalant il y a bien longtemps et, plutôt que de m'engager dans la consommation du produit, je me suis engagé à venir professionnellement en aide aux consommateurs qui en éprouvent le besoin. Je voterai personnellement **oui** à l'initiative, car j'estime qu'il est temps d'entamer une action qui prendra du temps pour se mettre en place et développer des effets.

Dr Christian Junet

Développer la solidarité et la communication des médecins genevois en se formant ensemble

Le 5 septembre, l'AMG, par l'intermédiaire de son groupe Médias, a invité l'ensemble des membres de notre association à une réflexion autour du sujet: «Les maux du corps: du corps à l'âme de l'adolescent.»

Par ce type d'initiative nous voulons encourager et favoriser les échanges, la solidarité et le dialogue entre nos membres et mettre en avant des problématiques que nous avons en commun.

Pour le médecin, il n'est pas aisé de comprendre ce qui se cache derrière les maux que nous amènent les adolescents et qui nous paraissent parfois des «bobos». Il est parfois difficile d'identifier leur demande réelle et trouver le comportement adéquat.

Nous vous avons proposé ce soir là d'y réfléchir et d'en parler!

148 membres ont répondu présent et ont contribué à animer les exposés de Claus Pawlak et de François Ladame.

Claus Pawlak a mis notre esprit en éveil en nous parlant des différents modèles utilisés pour analyser

l'adolescent et ses comportements. Nous avons revu nos classiques : le modèle bio-psycho-social, toujours passionnant mais qui ne nous guide par vraiment dans notre pratique. Il nous a parlé de l'image du corps pour un jeune: «Ce corps, c'est moi ET ce n'est pas moi», pensée qui peut induire un sentiment d'invulnérabilité et des comportements à risque.

Selon ses observations, le médecin (le plus souvent pédiatre ou généraliste) bénéficie d'une image positive auprès du jeune, car il a construit un lien sécurisant, neutre et fiable depuis des années avec l'enfant devenu adolescent. La rencontre avec un médecin lors d'un accident, d'une maladie ou d'un contrôle peut être une opportunité que le jeune patient peut saisir pour exprimer sa souffrance. C'est donc un moment crucial. Quelle que soit la raison physique qui motive la consultation, nous avons le privilège de recevoir ce corps en langage. Notre rôle consistera à identifier si des troubles graves (psychose, dépression grave...) sont sous-jacents et à assurer la sécurité du patient le cas échéant. Si aucune pathologie menaçant

la vie n'est décelable, notre rôle sera d'assurer une présence auprès de ce corps offert en prétexte. J'ai retenu de cet exposé que la relation est notre meilleur outil thérapeutique. Nul n'a besoin d'un cadre psychothérapeutique lourd pour cela. Incarner une identité claire, non parentale, établir une relation durable, donner de l'attention et de la disponibilité peut bien souvent suffire à passer une période de crise. Nous sommes tous capables de le faire!

François Ladame nous a guidés à travers le monde parfois inquiétant des divers troubles que les adolescents développent. Le corps représente un écran sur lequel le jeune projette ses souffrances et les rend visibles. Paradoxalement ce corps protège la psyché, mais peut mettre en danger la vie si l'auto-agressivité est trop forte, ceci plus particulièrement si le sentiment d'invulnérabilité et celui associé d'imperfection sont très marqués: «La tyrannie de la perfection nourrit la haine du corps». La liste des comportements qui mettent en danger est longue mais il vaut la peine de citer certains phénomènes renforcés par la tendance socio-culturelle actuelle: sport à outrance, chirurgie plastique inutile, troubles de l'alimentation, comportement sexuel à risque, alcool et drogues. Notre rôle de médecin, quelle que soit notre spécialité, est la vigilance. Nous devons conserver un regard médical critique face à des jeunes sportifs de compétition qui présentent régulièrement des blessures, face à des jeunes filles en demande de correction de sein, nez ou autres. Notre rôle est de distinguer en peu de temps le dangereux du bénin. Ce n'est pas facile et François Ladame nous a donnés des *guidelines* utiles.

4 points nous permettent d'identifier les situations dangereuses:

1. le sentiment de contrainte
2. le sentiment de perte de contrôle
3. la dépendance ou addiction
4. l'intolérance à la frustration

En présence de ces quatre caractéristiques, le médecin devrait songer à demander l'avis d'un psychiatre. Cela ne signifie pas qu'il faut diriger le jeune vers un psychiatre, car il risque d'interpréter notre réaction comme un rejet et d'échapper complètement au suivi. On peut utiliser notre réseau pour se faire aider (consilium, supervision) afin de respecter au mieux le choix de l'adolescent et de préserver la relation que ce dernier a décidé d'accepter avec nous.

Pour illustrer le sujet et pour clore notre rencontre sur une note positive et fraîche, l'AMG vous a invités, avec vos familles, à assister à la pièce de théâtre

«Ma double vie» de Théatrochamp. Nous avons pu apprécier des jeunes auteurs-acteurs bien dans leur peau et qui nous ont donné plus de deux heures de leurs loisirs pour nous parler d'eux et de leurs copains, moins bien dans leur peau.

Nous voulons profiter de relever l'effort financier fait par nos sponsors pour soutenir cette organisation un peu originale, à savoir le laboratoire d'analyses médiales Dianalabs, la maison Lundbeck et Permamed.

Merci à tous ceux qui ont soutenu cette manifestation par leur présence et par leurs encouragements. Nous voulons profiter de l'opportunité de vous rappeler que, face à un avenir morose pour les médecins, nous devons devenir acteurs de notre système, donc développer des synergies pour améliorer notre cohésion, notre collaboration et notre solidarité. Nous sommes tous dans le même bateau... donc venez en parler autour des événements que nous organisons pour vous offrir cette possibilité.

Brigitte Zirbs Savigny
pour le groupe Médias de l'AMG

La grippe... qui l'attrape, la passe!

3 gestes simples pour limiter la contagion:

- Lavez vos mains plusieurs fois par jour.
- Mettez la main devant votre bouche lorsque vous tousssez ou éternuez.
- Utilisez des mouchoirs jetables... et jetez-les!

Encore mieux:

Vaccinez-vous!

Pour vous protéger et protéger les autres.
Le vaccin contre la grippe est simple, sûr et efficace.



www.grippe.ch

Planète Santé: nouvelle revue médicale en cabinet

Fin octobre, *Planète Santé*, une nouvelle revue médicale, sera distribuée dans les cabinets genevois et lausannois (voir fiche technique). Initiative conjuguée de la Société vaudoise de médecine, de l'Association des médecins du canton de Genève et des éditions Médecine & Hygiène, cette nouvelle publication a pour but de défendre le point de vue des médecins dans les affaires de politique de santé.

Un contenu tout public

Avec quatre numéros par an, *Planète Santé* vise le grand public. Son but est de sensibiliser la population aux problèmes rencontrés par les médecins. Chaque numéro comportera un dossier qui éclairera la population sur un point précis du système de Santéuisse. Un autre dossier traitera, lui, de maladies courantes en tentant de fournir au grand public une information médicale de qualité. La revue comportera en outre des rubriques qui aborderont des thèmes aussi variés que des témoignages de professionnels ou des interviews de personnalités. En poursuivant toujours un même objectif: humaniser la figure du médecin.

Le médecin au cœur du système de distribution

Au centre des préoccupations de *Planète Santé*, on retrouve donc l'avenir de la médecine. D'abord, parce que la revue parlera essentiellement de l'exercice du métier dans ses différents aspects. Mais aussi, et surtout, parce que le succès de la publication dépendra en grande partie des médecins installés. Tous les trois

mois, un colis transformable en présentoir arrivera au cabinet. A l'intérieur, 20 exemplaires de *Planète Santé* et des flyers d'abonnement destinés aux patients. Pour que la revue soit lue et touche son public, il faudra de la bonne volonté ... et une place de choix dans la salle d'attente!

Vers un projet romand

Dans un premier temps, *Planète Santé* sera lémanique, en incluant les cantons de Vaud et de Genève. A terme, la revue souhaite devenir romande. Mettre la pratique de la médecine au centre des débats de politique de santé est une chose. Convaincre et influencer en est une autre. Pour cela, il faudra être uni et décidé. La Suisse romande est un premier pas!

Fiche technique

- 80 000 exemplaires
- Distribution: cabinets médicaux de Genève et Vaud
- Possibilité pour les patients de s'abonner au prix de 12.- CHF/an
- Version électronique gratuite sur www.planetesante.ch
- Rédacteur responsable: Michael Balavoine
- Editeur: Médecine & Hygiène
- Partenaires: AMG et SVM

Michael Balavoine

Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Vie de l'AMG

Nouvelle Commission de déontologie et de conciliation

A la suite de l'approbation par le Conseil, le 16 juin 2008, de la candidature du Dr Pierre Beck pour remplacer le Dr Jocelyn Girod (qui avait démissionné au mois de février pour le 30 juin), les membres de la Commission de déontologie (formés des docteurs Catherine Plojoux, présidente, Jocelyn Girod, Laurent Pinget et Pierre-André Tornay), qui avaient proposé un autre candidat à l'approbation du Conseil, ont démissionné le 25 juin avec effet immédiat. Le Conseil a pris acte de cette démission lors de sa séance du 8 septembre et a approuvé la désignation de la nouvelle commission, composée du Dr Pierre Beck (interniste), président, et des docteurs Christiane Blanchard (psychiatre), Jean-Marc Reymond (interniste) et Claudio Soravia (chirurgien). L'AMG adresse ses vifs remerciements aux membres de l'ancienne commission pour la qualité de leur travail durant ces dernières années et présente ses vœux chaleureux aux nouveaux membres dans l'importante mission qui les attend.

Paul-Olivier Vallotton

Assemblée générale du lundi 24 novembre 2008

Le lundi 24 novembre, dès 19h 30 (dès 19h 00 pour le buffet !) se tiendra la seconde Assemblée générale l'AMG à l'Auditoire Marcel-Jenny des HUG.

Comme de coutume et conformément à l'article 4, al. 4 des statuts de l'AMG, l'Assemblée générale d'automne a pour buts:

- d'accueillir les nouveaux membres;
- d'approuver le projet de budget de l'association pour 2009;
- de procéder aux élections prévues par les statuts: en l'espèce, il s'agira d'élire un nouveau membre du Conseil (art. 8 des statuts) pour remplacer le Dr Christiane Blanchard, désignée membre de la Commission de déontologie, et de désigner le président de l'AMG pour les années 2010-2013 (art. 9); les candidatures sont à annoncer par écrit au secrétariat d'ici au vendredi 31 octobre en joignant une brève lettre de motivation qui sera communiquée aux membres;
- en outre, l'Assemblée sera appelée à se prononcer sur un projet de refonte des statuts de l'AMG.

Pour le détail, une convocation vous parviendra ultérieurement. Réservez d'ores et déjà cette date !

Assemblée générale du GGMO le jeudi 27 novembre 2008

Le Groupement genevois des médecins omnipraticiens (GGMO) tiendra son Assemblée générale le jeudi 27 novembre 2008, à 17h 00, à l'EMS «La Châtelaine». Elle sera suivie d'une présentation sur le nouveau tarif Tarmed qui entrera en vigueur en 2009 ou 2010 par Walter Häuptli, directeur du groupe Tarif de la SSMG. A 20h 00, la soirée se terminera par un repas. Cette assemblée s'adresse aussi bien à l'interniste avec sous-spécialité qui pratique la médecine de premier recours qu'au médecin généraliste ou à l'interniste sans sous-spécialité. Dureté des temps, fin du moratoire, managed care genevois, 1er avril 2009, les sujets ne manqueront pas.

Brigitte Zirbs Savigny

Candidatures

Les candidatures qui suivent ont été acceptées par le Conseil de l'AMG, après réception du préavis du groupe de spécialistes concerné (art. 19, al. 4 des statuts).

A la teneur de l'article 19, al. 7, dix membres actifs ou honoraires peuvent demander, dans un délai de dix jours à dater de sa publication dans *La lettre de l'AMG*, la soumission d'une candidature au vote d'une Assemblée générale. Si tel n'est pas le cas, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans (art. 19, al. 6).

Dr Patrick AMRAM
Rue Malombré 5, 1206 Genève
Né en 1955, nationalité française
Diplôme de médecin en 1985
FMH en gynécologie et obstétrique

Ancien interne et assistant des hôpitaux de Lyon, chef de clinique à la faculté, marié à une citoyenne suisse habitant en Suisse, il souhaite poursuivre et compléter son activité sur le canton de Genève (installé depuis 20 ans en zone frontalière à la Clinique de Savoie). Préavis favorable (Parrainage du Dr Jean Locher et des Dr Phillip Lévy et Dr Jean Laburthe)

Dr Véronique BEFFA
Dianuro, route des Acacias 54B, 1227 Carouge
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998
FMH en gynécologie et obstétrique

Après avoir suivi ses études, elle a obtenu son diplôme de médecin en 1998. Elle a pratiqué 2 ans en Valais, puis elle a effectué toute sa formation de gynécologie et obstétrique à Genève.
Préavis favorable du Groupe des gynécologues – obstétriciens

Dr Séverine CESALLI
Route d'Aire 140, 1219 Aire
Née en 1971, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1996
FMH en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1996, elle a fait une année de chirurgie à Sion, puis de la pédiatrie en Inde. Elle a obtenu son diplôme de médecine tropicale à Londres en 1998. De retour en Suisse, elle a suivi une formation en psychiatrie adulte à Genève, puis en pédopsychiatrie à la Guidance Infantile. Elle est actuellement docteur en médecine, spécialiste FMH en psychiatrie psychotique d'enfants et d'adolescents, cheffe de clinique au SMP et, depuis cette année, aussi à temps partiel en privé.

Dr Florence DESHUSSES EPELLEY
Avenue Dumas 19B, 1206 Genève
Née en 1971, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1997

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1997, elle a travaillé 1 an en gériatrie, puis elle a fait une formation de psychiatrie d'abord à Belle-Idée, puis dans une consultation de secteur et enfin 3 ans en tant que cheffe de clinique adjointe en psychiatrie de liaison. Elle travaille depuis 1 an

au SMP (pédopsychiatrie) et c'est en attendant son titre FMH de psychiatrie qu'elle s'installe comme médecin praticien.

Dr Constance POURNARAS DINICHERT
Cabinet Dr Bezzola (automne 2008)
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999, FMH en dermatologie

Après avoir suivi ses études à Genève, obtenu son diplôme en 1999 et son doctorat en 2002, elle entreprend une formation de dermatologie. Jusqu'à présent, elle a travaillé à Genève (HUG), Paris (Hôpital Saint-Louis, Hôpital des enfants malades Necker, Hôpital Henri-Mondor), Londres (Royal Free Hospital), Zürich (USZ et cabinet privé) et actuellement dans le service de dermatologie de l'hôpital cantonal de St-Gall. Parallèlement, elle obtient un diplôme interuniversitaire de dermatologie chirurgicale. A titre de dermatologue FMH, elle rejoindra le cabinet du Dr A. Bezzola au cours de l'automne 2008.

Dr Antonio A. FAUNDEZ
Service de chirurgie orthopédique, HUG, 1205 Genève
Né en 1969, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1995
FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie

Diplômé de la faculté de médecine de Genève en 1995. Formation en chirurgie orthopédique à Genève, titre FMH aux HUG. Fellowship en chirurgie du rachis à Mineapolis, USA de 2004 à 2005. Actuellement chef de clinique en chirurgie orthopédique aux HUG, spécialisé dans la chirurgie du rachis adulte.

Dr Didier GRIN
Rue des Deux-Ponts 20, 1205 Genève
Né en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999, FMH en médecine générale

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1999, il a débuté sa formation post-graduée aux HUG et dans le canton du Jura. Plus particulièrement intéressé par la médecine ambulatoire et le domaine de la prévention, il a complété sa formation de généraliste à Genève. Spécialiste FMH en médecine générale depuis 2007, il travaille actuellement au Groupe médical d'Onex. Préavis favorable du Groupe du GGMO (médecine générale).

Dr Ihsan INAN
HUG
Né en 1964, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1988
FMH en chirurgie et chirurgie viscérale

Candidatures (suite)

Après ses études de médecine accomplies en 1988, le Dr INAN a effectué sa formation de chirurgie générale à Neuchâtel et Fribourg, puis obtenu son FMH de chirurgie en 1999. Depuis 1998, il travaille aux HUG et acquis son titre de spécialiste FMH en chirurgie viscérale en 2006. Ses domaines de prédilections : chirurgie laparoscopique, colorectale et herniaire. Il ouvrira son cabinet en ville de Genève en octobre 2008.

Dr Maheta MOLANGO

Medimage SA

Route de Florissant 1, 1206 Genève

Né en 1946, nationalité française

Diplôme de médecin en 1979, FMH en radiologie

A suivi ses études de médecine à la faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles et à l'Université d'Etat de Pérouse (Italie). Il a obtenu son titre de docteur en médecine en 1979. Après quelques années en chirurgie, il a effectué une spécialisation en radiologie en Suisse et en France. Spécialiste en radiologie, il a été médecin-chef de l'Hôpital du Jura. Depuis le début 2008, il s'est installé à Genève en privé.

Dr Catherine MYERS

Hôpital de la Tour, Avenue J.-D. Maillard 3, 1217 Meyrin

Née en 1971, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1997

FMH en pédiatrie et en maladies infectieuses

Après avoir obtenu mon diplôme de médecin à l'Université de Genève en 1997, elle a passé une année à voyager au Proche Orient et en Asie Centrale. Dès 1998, elle commence une formation en pédiatrie à Genève et à Sion et dès 2003 une formation en maladie infectieuses à Genève. Le 1^{er} octobre 2008, elle se joindra à l'équipe de pédiatrie de l'Hôpital de la Tour.

Dr Thierry ROTH

Rue Maunoir 26, 1207 Genève

Né en 1961, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1987, FMH en chirurgie

Après avoir étudié à la faculté de Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1987, il a acquis une formation chirurgicale solide dans les hôpitaux universitaires de Genève et Berne, ainsi qu'à Paris et Monaco, comme Fribourg, Neuchâtel, Morges et Aigle. Fort d'une expérience de 20 ans et de plus de 3300 interventions chirurgicales, il a obtenu son FMH de chirurgie en 1995, puis la double spécialité FMH de chirurgie viscérale et de chirurgie thoracique en 2006, ainsi que le diplôme universitaire en oncologie digestive et le titre européen de chirurgie thoracique. Il s'est installé tout récemment en ville de Genève et opère dans les cliniques.



Un nouveau logo

Un nouveau logo accompagne Unilabs.
Rayonnant et lumineux, il est un symbole positif d'une entreprise de santé au service du médecin et du patient.

UNILABS EN SUISSE, C'EST AUJOURD'HUI 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES
ET 23 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ



Unilabs

Analyses médicales

www.unilabs.ch

Mutations

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Jacques Henri MEYLAN, survenu le 9 septembre 2008, du Dr Jacques BERNHEIM, survenu le 22 septembre 2008, et du Dr Christian ROUSSO, survenu le 28 septembre 2008.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, plus de cotisation, voix consultative à l'assemblée générale, art. 19, al. 9):

Dr André PEYTREMANN dès le 01.11.2008, Dr Ronald TOSCO dès le 01.01.2009

Membres honoraires (65 ans et plus de 30 ans d'affiliation, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite, mêmes droits que les membres actifs jusqu'à cessation de leur activité professionnelle, art. 19, al. 10):

Dr Edward K. KUNZ, Dr Alex TROXLER, Dr Panayotis VENGOS, Dr Georges YANNIOTIS dès le 01.10.2008

Membres en congé (demande faite au moins 3 mois avant la cessation provisoire d'activité, art. 19, al. 13):

Dr Dominique PAPILLON dès le 01.10.2008, Dr Haluk SEZER dès le 01.01.2009

Démissions (délai de 6 mois avant la fin de l'exercice administratif, dérogation possible pour des cas particuliers, le membre démissionnaire reste tenu à ses obligations envers l'AMG jusqu'à la date effective de sa démission, art. 21):

Dr Stéphane de BUREN dès le 18.07.2008, Dr Olivier DUPERREX dès le 01.10.2008 et Dr Burkhard MATHIES dès le 01.01.2009

zur Rose

Avec nous, vous êtes gagnant!

- Vous offrez à vos patients une précieuse prestation supplémentaire – notre livraison de médicaments à domicile.
- Vous renforcez votre capital confiance auprès de vos patients.
- Vous disposez d'un partenaire compétent.
- Vous contribuez à réduire les coûts de santé.
- Vous profitez de nombreux autres avantages.

Zur Rose est votre partenaire si vous souhaitez une livraison à domicile de médicaments fiable et économique. Nous disposons de l'expérience, de la logistique et de la compétence requises pour offrir à vos patients un service d'approvisionnement en médicaments dans les règles de l'art.

Plus de 1300 médecins et plus de 170 000 patients en Suisse nous font déjà confiance et profitent du service de livraison confortable de Zur Rose.

Rejoignez-nous sans plus attendre!

Zur Rose Ärzte AG
Walzmühlestrasse 60 | Postfach | 8500 Frauenfeld
www.zur-rose.ch | Téléphone 052 724 00 20

Mutations (suite)

Contrats de médecin-conseil (art. 8, al. 5, tiret 10):

Banque RBS Coutts LTD: Dr Angelo JULIANO, médecin-conseil et Dr Schubert JEAN médecin-conseil adjoint

Fondation Ensemble: Dr Jonathan SIMON, médecin-conseil

Yendi Swiss Retail SA: Dr Esmail SHEYBANI, médecin-conseil

Multicuir SA: Dr Christophe JACQUIER, médecin-conseil et Dr Pascal MARTINELLI, médecin-conseil adjoint

TPG: Dr Véronique BÄHLER, médecin-conseil et Dr Etienne ROUX, médecin-conseil

Fondation de prévoyance du Palace Genève SA: Dr Michel CHALIER, médecin-conseil

Petites annonces

Cherche

Assistante ou secrétaire médicale à 50%

Contacteur:

par téléphone au 022 752 39 57 (soir) ou 078 600 58 48

DOC in the City by SMS-DITC

Société installée à Genève et offrant des services médicaux de première qualité, recherche un généraliste, un interniste et un pédiatre pour consultations ambulatoires (cabinet et à domicile). Qualités requises: français et anglais, dynamique, indépendant. Excellentes références requises. Droit de pratique non à charge de la LAMal suffisant. Dossier de candidature à adresser au Dr M. Kaplun, rte de Malagnou 8, 1208 Genève.

Contacteur: par téléphone au 079 789 8000

A reprendre

Cabinet de généraliste rive droite, activité en cours, dès le 1^{er} octobre 2008; assistance médicale et de maintenance assurée.

Contacteur: par téléphone au 076 344 8774

Cherchons médecin généraliste

Le Réseau de Santé Helvétique recherche un médecin généraliste avec au moins 2 ans d'expérience. Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Contacteur Mme Maud Planche au 079 432 32 44

Cherchons assistante médicale 80 – 100 %

Cabinet médical cardiologie/médecine interne cherche assistante médicale à 80-100%, de suite pour un remplacement de 6 mois. Possibilité de poste fixe selon entente.

Contacteur: par téléphone au 022 704 32 22
par email cabinet-burgan@bluewin.ch

A remettre

Cabinet de médecine générale, rive droite. Clientèle fidèle, bien situé. D'ici fin 2008, date à convenir.

Contacteur: par email mfix2006@gmail.com



Draps d'examen en pure cellulose blanche

*Gaufré, collé pointe à pointe, 2x18gr, 50cmx50m
Qualité très douce et résistante*

Dès 79.- CHF TTC les 12 rouleaux (14ct/m)

Possibilité de stocker gratuitement vos commandes importantes !

CaduMed

57, av. Wendt
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330
Fax : 022.340 3651
info@cadumed.ch

Petites annonces (suite)

Cabinet à partager rive gauche

Médecin généraliste installé au centre ville dans un cabinet avec cachet, d'environ 80 m², cherche à sous-louer une pièce (salle d'attente et cuisine commune) à collègue d'autre spécialité ou profession paramédicale (diététicienne, psychologue, physiothérapeute).

Contacteur: par téléphone au 022 786 75 10 (cabinet) ou 022 786 98 50 (soir)

A remettre

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville. Surface 100m² env. Equipé ECG, laboratoire informatique. Deux salles d'examen, proche communications,

Contacteur: par téléphone au 022 752 31 04

URGENT Cherche assistante médicale à 100%

Médecin interniste, rive gauche, cherche assistante médicale diplômée à 100%, pour remplacement urgent (cause maladie) ou poste fixe selon entente.

Contacteur: par téléphone au 022 830 04 11.

Dermatologue FMH

Cherchons assistante médicale à 90-100% pour remplacement du 5.01. au 30.06.2009 dans cabinet de dermatologie.

Contacteur Jacqueline Perriard:
par téléphone au 022 840 48 20
par email d.perriard@bluewin.ch

A louer

Locaux en deux lots d'une surface totale d'environ 225 m², situés près de l'hôpital de gériatrie, au dernier étage d'un immeuble à encadrement social pour personnes âgées. Convierait parfaitement pour un usage de type cabinet médical. Libre de suite.

Contacteur:
par téléphone au 022 379 71 66 ou 022 379 72 45

Reprise de cabinet

Médecin psychiatre, cherche à reprendre un cabinet de psychiatrie, date à convenir.

Contacteur: par téléphone au 076 348 57 86
par email jfe@jfe.ch

LA COMMUNICATION QUI VOUS RESSEMBLE

MedDesign
MedHosting
Medacom

Création de sites
Hébergement
Réalizations en communication

Ctésias SA
Grand-Rue 38
2034 Peseux

tél. 032 732 15 60
fax 032 732 15 69
courriel info@ctesias.ch
site www.ctesias.ch

dès **CHF 330.-**

PERFORM CBS

34, av de Frontenex
CH - 1207 Genève

Votre Coach à domicile

T+41(0)22 7000 800

ENTRAINEMENT PERSONNEL F +41 (0) 22 7000 600
A DOMICILE M +41 (0) 79 577 2515

Bilan physique - Bien-être www.perform-cbs.ch
Courses à pied - Pilates - Surpoids Info@perform-cbs.ch

GFP
GFP mediconsul Romandie S.à.r.l.

Votre conseiller en assurances indépendant depuis plus de 20 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- Analyse et gestion de portefeuille d'assurances
- Ouverture d'un cabinet médical
- Remise et reprise d'un cabinet médical
- Planification financière
- Organisation de séminaire

Siège principal :
21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

Représentation :
4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59
www.gfpmediconsul.ch – E-mail : info@gfpmediconsul.ch

A vos agendas!

Samedi 1^{er} novembre 2008

« Découvrir son génome : Rêves, Craintes, Espoirs »
20^e entretiens de Beaulieu

Brochure informative à l'adresse: <http://www.amge.ch/images/pdf/agenda/eb%202008-programme.pdf>

Lieu: Mandarin Oriental Hôtel du Rhône, quai Turretini 1, 1201 Genève

Renseignements et inscriptions: Société Coopérative Médicale de Beaulieu, chemin Beau-Soleil 20, 1206 Genève, tél. 022 839 58 58, fax 022 839 58 59, E-mail: info-smb@beaulieu.ch



**Formation continue 2008 – 2009 par visioconférence
des départements de pédiatrie de Genève et Lausanne**

Organisation et renseignements: Dr Ph. Eigenmann, Hôpital des Enfants, HUG, Genève, 022 372 45 31

Techniques d'audiologie infantile

Mardi 4 novembre 2008 8h00 – 9h00

Auditoire 2 Auguste Tissot – BH 08 – CHUV

TOSCO FIDUCIAIRE

Titulaire expérimenté et qualifié, propose à la clientèle médicale indépendante le package annuel suivant, effectué de manière rapide et soignée selon les normes de la profession :

« **Tenue de comptabilité, élaboration des états financiers (bilan, compte de profits et pertes), fiscalité personnelle, pour un prix forfaitaire de CHF 4'000 hors taxe** ».

Gestion des salaires, conseils et assistance administrative, budgets et autres services, en sus.

Services identiques proposés aux Cliniques, hôpitaux et permanences, prix à débattre selon leurs budgets.

Jean-Marc Tosco, licencié S.E.S., réviseur agréé
19, place de l'Eglise - Case postale 229
1255 Veyrier

Tél : +41(0) 22 899 11 60
Fax : +41(0) 22 899 11 61

Symposium de Swiss Academy of Anti-Aging Medicine

«Prévention du vieillissement, nouvelles approches dans le traitement du diabète type-2 et de l'andropause»



Date : 30 Octobre 2008. **Lieu :** Hotel de Chavannes- Best Western Chavannes-de-Bogis (VD)

Horaire : 16-20h – Atelier médecine esthétique : 20-21 h

Programme : www.saaam.org

Inscription : par e-mail uniquement à info@saaam.org ou jpn@saaam.org

en indiquant l'identité du médecin, sa spécialité, ainsi que son adresse complète avec tél-fax

Pas de frais de participation. Places limitées. Il sera tenu compte des 50 premières inscriptions uniquement.

Avec la collaboration des laboratoires MSD et Fenioux

A vos agendas! (suite)

Prise en charge des pyélonéphrites : nouvelles recommandations suisses

Mardi 4 novembre 2008 9h00 – 10h00

Nouvel Auditorio de Pédiatrie – 2e étage - HUG



8 novembre 2008 à 14h00

Conférence: Traitements des lymphoedèmes, aspects chirurgicaux

AIDMOC a le plaisir de convier les médecins, chirurgiens, oncologues, radiologues, etc de la Suisse romande à participer à la conférence du Docteur Corinne Becker.

Brochure informative à l'adresse:

<http://www.amge.ch/images/pdf/agenda/08112008%20conference%20corinne%20becker.pdf>

Lieu: Salle N° 1 du Restaurant de Beaulieu «Le Rond-Point» à Lausanne



13 novembre 2008 de 9h15 à 17h00

**Le poumon dans les situations extrêmes
22^e Journée de la Ligue Pulmonaire Genevoise**

Programme et Inscription à l'adresse:

<http://www.amge.ch/images/pdf/agenda/programme%20js%202008.pdf>

Lieu: Centre de Conférence de Varembe (CCV), rue de Varembe 9-11, Genève

Renseignements: Secrétariat de la Ligue Pulmonaire Genevoise, boulevard des Philosophes 17, 1205 Genève, tél. 022 321 35 60, fax 022 321 35 62, E-mail info@liguepulmonaire-ge.ch



18 novembre, 13 janvier, 17 mars, 28 avril, 16 juin

Clinique du sujet, entre pédiatrie et psychanalyse

avec Jacques BORIE, psychalyste, Lyon

Inscription obligatoire à l'adresse:

<http://www.amge.ch/images/pdf/agenda/borieinscription.pdf>

Finance d'inscription Frs 60.- par séminaire

Lieu: SPEA Unité de liaison - bd de la Cluse 51 - 2^e étage



20 novembre 2008

Journée nationale - Alcool : risque de dérapage

Le Centre Envol de la Fondation Phénix organise une journée portes ouvertes de 14 à 18 heures, suivies à 18 h. d'une conférence «Trop d'alcool - questions-réponses» avec l'équipe de l'Envol.

Pour tout renseignement:

Centre Envol, rue Jean-Violette 10, 1205 Genève

Dr Eva Sekera, CSc., tél. 022 718 88 66, mail e.sekera@phenix.ch

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

**Responsable de la
publication**

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
17 novembre 2008**

**Délai rédactionnel :
27 octobre 2008**



A vos côtés

on line

CONSULTATION Rafraîchissement auto.

DEMO Suivi • 01/01/1980 - Ch. des Essais 10, 1227 G

21/05/2008
18:46
Complet
1-080521-3118

Chimie/Hématologie/Sérologie

Rapport en format PDF [Afficher](#)

Hématologie

Vitesse de sédimentation

Vitesse après 1h 9

Typage lymphocytaire

Lymphocytes	<input checked="" type="checkbox"/>	2751
CD3 (%)	<input checked="" type="checkbox"/>	20
CD3	<input checked="" type="checkbox"/>	1541
CD4 (%)	<input checked="" type="checkbox"/>	3
CD4	<input checked="" type="checkbox"/>	550
CD8 (%)	<input checked="" type="checkbox"/>	363

cyberdianalabs

- mise à disposition des résultats de laboratoire de vos patients via internet
 - résultats de laboratoire partiels et complets
 - résultats urgents
 - résultats hors normes
 - plusieurs dizaines d'antécédents
 - impression et exportation du rapport papier
- connexion sécurisée • Mac et PC, sans installation d'un logiciel spécifique
 - www.dianalabs.ch › espace médecins

Spécialités biologiques

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire



6, rue de la Colline • 1205 Genève
tél +41 22 807 12 40 • fax +41 22 807 12 44 • info@dianalabs.ch • www.dianalabs.ch